



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CPAM d'Amiens

Question écrite n° 39480

Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le fait que 150 000 à 200 000 dossiers sont en retard de traitement à la caisse primaire d'assurance maladie d'Amiens. Ces retards sont préjudiciables aux familles. La suppression de cent emplois en dix ans et l'augmentation chaque année du nombre de dossiers à traiter aboutissent à une situation de retard inacceptable. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre, notamment en matière de créations d'emplois nouveaux, pour améliorer le service rendu aux assurés sociaux.

Texte de la réponse

La plupart des organismes de sécurité sociale sont confrontés, à certaines périodes de l'année, à un absentéisme plus important (pour congés maladie ou congés annuels) qui perturbe leur fonctionnement. Cela s'est notamment produit pendant le mois de mai, du fait de l'importance des jours fériés durant cette période. La caisse primaire d'assurance maladie d'Amiens a dû faire face à cette situation, tout comme d'autres organismes d'assurance maladie, tributaires, au regard des moyens alloués pour leur fonctionnement, des dotations budgétaires réparties par la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés. Cependant, grâce à la mobilisation de l'ensemble des moyens disponibles dans le cadre de sa dotation budgétaire, la caisse primaire d'assurance maladie d'Amiens est parvenue à surmonter ce problème ponctuel et à assurer au mieux le service public qu'elle doit rendre aux assurés de sa circonscription.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39480

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2951

Réponse publiée le : 11 novembre 1996, page 5936